



Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Lugeurs et bobeurs, prudence!

Les abondantes chutes de neige de ces derniers jours, attendues avec impatience par beaucoup, font le bonheur des amateurs de glisse sous toutes ses formes. Lugeurs et bobeurs, notamment, ont dépoussiéré leurs engins. Mais attention, les plus belles descentes peuvent parfois mal se terminer. Les autorités imériennes en appellent à la prudence.

Que ce soit sur la route de Mont-Soleil ou à la croisée d'une piste improvisée, des usagers de la route ont été confrontés à des situations scabreuses depuis le retour de la neige. A l'origine de ces frayeurs: des lugeurs parfois un peu trop intrépides.

Sans vouloir jouer les rabat-joie, le Conseil municipal de Saint-Imier tient à rappeler aux amateurs d'émotions fortes qu'ils pratiquent la glisse sur le domaine public à leurs risques et périls. La Municipalité ne saurait être tenue pour responsable en cas d'accident. Dès lors, chacun est appelé à faire preuve de la prudence élémentaire, afin qu'hiver ne rime pas avec fait-divers... (cm)

Saint-Imier, le 18 janvier 2017